**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE**

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

**Téléphone**

05 49 04 95 80

**Courriel**

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

**Adresse**

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES **Conseil d’école du 18 juin 2018**

**Ecole J. PREVERT d’Epannes**

**Présents :**

Enseignants : Mmes Bousseau, Charles, Marty, Liégeois et M.Dieumegard, M.Dugast

Parents élus : Mmes Bouleghlem, Roussel, Bardor, Bequet et Morineau (titulaires)

DDEN : Mme Brelay Françoise

Mairie : M.Beaufils et Mme Bernole (élue chargée des affaires scolaires)

**Excusés :** Mme Parizot (Inspectrice de l’Education Nationale), M. Careme Bertrand, directeur remplaçant CAP Accueil

Début du Conseil d’école : 18H05

1. **Actions et projets pédagogiques 2017/2018 :**

La mise en place progressive des trois parcours éducatifs (Santé, Éducation artistique et culturelle, Citoyen) permet de suivre le travail de chaque élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité.

**Parcours Educatif de Santé**

Au niveau de la prévention et de l’éducation :

* L’infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, a accompagné les enseignants tout au long de l’année pour des actions précises. Certaines actions ont eu lieu dernièrement dans les classes de CE2-CM1 (apprentissage de la Position Latérale de Sécurité, la PLS, et gestes de premier secours) et CM2 (travail sur la puberté) en juin.   
  Ces actions sont menées en partenariat avec l’enseignant, qui fait part de ses besoins pour sa classe.
* Activités sportives : L’école est affiliée à l’USEP. Cela permet aux classes de participer à des rencontres sportives inter-écoles.
* « Printemps des maternelles » en mai à Epannes (classes des maternelles),
* Gymnastique en mai, « P’tit tour à vélo », Raid USEP à Epannes en juin (classe des CP-CE1), la rencontre orientation a été annulée.
* Handball en mai, orientation et athlétisme en juin (classes des CE2-CM1-CM2).
* Piscine pour les GS, CP, CE1 de février à avril chaque mardi (7 séances dont une annulée)
* Kayak pour les CM1 et CM2 de mai à juin chaque jeudi.

*Nous remercions à nouveau tous les parents agrées dont l’investissement est essentiel pour nous permettre de maintenir les activités kayak et piscine. Le transport est payé grâce à une subvention versée en début d’année par la Mairie à la Coopérative scolaire.*

Au niveau de la protection :

* Suivi infirmier de deux nouveaux élèves.

**Parcours Education artistique et culturelle**

* CAC : Cette année, les CP/CE1 sont allés voir le 23 novembre, « Barcella », les CE2/CM sont allés voir « Alice » le 30 mars et les deux classes de Maternelle sont allées voir le 30 mai « Pas si bêtes ». *C’est l’APE qui a financé le transport pour aller à Niort et la coopérative scolaire a payé les entrées.*
* Ecole et cinéma pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : 3 films dans l’année. Le premier film était « L’enfant et le monde », au cinéma de St Hilaire La Palud le 30/11/2017. Le second était « Un animal des animaux », un documentaire sur la rénovation de la grande galerie à Paris le 6 mars dernier. Le dernier film « Paper Moon » a été visionné au troisième trimestre.

*Les séances sont payées par la coopérative scolaire et le transport par l’APE.*

C’est un projet très intéressant qui permet un travail en amont sur le film, et qui développe la culture cinématographique des enfants.

* Lire et faire lire pour les classes de Maternelle et CP/CE1 : C’est un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Nous remercions les 2 personnes bénévoles, Madame PEIFFER Martine et Madame BERTHELOT Myriam qui sont venus tous les jeudis.

**Parcours Citoyen**

* Projet Intergénérationnel avec le foyer logement d’Epannes :

Une rencontre a été réalisée le 16 mars : jeux de société avec les CM1 CM2. Il s’agissait de la seconde rencontre avec les personnes âgées.

D’autres rencontres ont eu lieu : M. DIEUMEGARD le 8 juin (jeux de société).

Des rencontres à venir : Mme CHARLES en juin (questions aux personnes âgées sur l’école d’autrefois et la vie quotidienne). Les maternelles iront également le 4 juillet au Foyer Logement pour chanter.

* Interventions menées par une association melloise, le Béta Pi, sur les énergies renouvelables pour la classe de CM1/CM2. La première intervention a eu lieu le 8 décembre 2017. La seconde a eu lieu le 9 mars 2018 sur l’énergie solaire. La dernière séance a eu lieu le 20 mars 2018. Ce projet fut très intéressant et pertinent par rapport au programme de sciences des CM1 CM2. C’est un projet qui a beaucoup plu aux enfants, mêlant à la fois de la théorie et de la pratique avec de nombreuses expériences.
* Projet musique acoustique de 8H qui s’est fini au cours du dernier trimestre pour la classe des CM1-CM2. Les élèves ont travaillé sur ce qu’était la musique électro-acoustique avec l’aide d’un intervenant, ils ont appris à se servir d’Audacity pour enregistrer des sons et créer leur propre musique, en lien avec une parodie du conte du Petit Chaperon Rouge. Il y a eu tout un travail mené en lien avec les compétences demandées en informatique. Ces créations sont en ligne sur le site Internet.
* La classe des CM1-CM2 a été reçue à la Préfecture le mercredi 6 juin. En effet, le projet « Vivre son parcours citoyen à Epannes » a reçu le 3ème Prix *ex aequo* avec une autre école, de la catégorie « 1er degré - classe de primaire ». Ce prix récompense toutes les actions menées dans la classe cette année en lien avec le Parcours Citoyen : travail sur la laïcité, le harcèlement à l’école, le projet sur la fraternité (envoi de cartes à des inconnus), les commémorations du 11 novembre et du 8 mai, le projet sur énergies renouvelables, les visites au foyer les Amandiers… Nous félicitons les enfants !

**En lien avec les trois parcours éducatifs :**

* Séjour sur le site du Loup Garou à Lezay. L’équipe enseignante a mené un projet fédérateur pour toutes les classes sur le thème du conte et le personnage du loup. Les maternelles ont passé la journée à LEZAY sur le site du « Loup Garou » et sont restées le soir pour une veillée contée. Les élèves du CP au CM2, quant à eux, sont restés une nuit sur place.

Le personnel qui travaille tous les jours à l’école avec les enfants, que ce soit pour la surveillance, la cantine, la garderie ou le ménage, nous a accompagnés la journée du 12 juin. Nous les remercions beaucoup pour cet investissement. Nous remercions également M. Le Maire qui a accepté qu’elles puissent venir avec nous toute la journée.

Le paiement de ce séjour a été entièrement financé par l’APE (3 534€) et la coopérative scolaire (2 000€).

1. **Présentation du nouveau projet d’école 2018-2021 :**

Le nouveau projet d’école s’articulera sur 3 années (2018-2021) et autour de trois axes, 3 ambitions qui sont en cohérence avec le projet académique.

* Ambition 1 : Construire des apprentissages durables.
* Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.
* Ambition 3 : Ouvrir l’école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

En conseil des maitres nous avons fait un état des lieux des besoins au sein de l’école, que ce soit au niveau des élèves, du fonctionnement de l’équipe, des relations avec les familles, etc…

Suite à cette analyse, nous avons défini des axes de priorité pour chaque ambition.

Ambition 1 : Travailler davantage sur la progression des apprentissages de la maternelle au cycle 3. Aider les élèves à apprendre, à acquérir une attitude d’apprenant, comprendre les fonctions de l’école.

Ambition 2 : Privilégier les projets et les actions qui croisent plusieurs parcours éducatifs. Valoriser ces projets en communiquant encore davantage. Se créer des outils efficaces pour nous les enseignants.

Ambition 3 : Mieux accueillir (par exemple, travailler sur une plaquette d’accueil en lien avec la Mairie, renforcer les liens école, famille et mairie par des actions ciblées)

Certaines actions mises en place cette année vont d’ailleurs d’ores et déjà dans le sens de ce nouveau projet d’école, notamment dans le cadre de l’ambition 3, comme par exemple le verre de l’amitié organisé à l’école fin janvier pour réunir tous les partenaires (enseignants, personnel de l’école, Mairie, familles), ou bien encore le nouveau site Internet de l’école qui améliore la communication entre les familles et l’école.

D’autres actions seront mises en place et proposées pour la rentrée prochaine.

1. **Les effectifs :**

105 élèves actuellement.

5 classes :

12 PS

15 MS

12 GS

9 CP

11 CE1

17 CE2

14 CM1

15 CM2

Pour l’an prochain, 15 CM2 partent au Collège, et 3 PS seulement rentrent en Maternelle. Une inscription en CM1. Il y aura à ce jour 94 élèves inscrits à l’école à la rentrée 2018. Il y aura aussi 5 départs. Des changements d’effectifs sont encore possibles d’ici la rentrée de septembre. Une fermeture de classe est annoncée l’an prochain.

**3PS**

**11MS**  
**15GS**  
**11 CP**

**9 CE1**

**9 CE2**

**17 CM1**  
**14 CM2**

Cette baisse des effectifs dans le premier degré se ressent malheureusement plus largement dans le département des Deux-Sèvres.

Actuellement, avec 105 élèves, nous avons une moyenne de 21élèves par classe.  
Avec la fermeture, nous aurons une moyenne de 22, 25 par classe.

Les 89 élèves seront répartis sur 4 classes. C’est Mme Marty qui occupe actuellement le dernier poste d’enseignant titulaire pourvu, qui malheureusement devra quitter l’école.

M Dugast nous quitte, il sera remplacé par Mme Mansicot.

L’équipe enseignante travaille sur la nouvelle configuration des classes pour la rentrée. Nous informerons les parents au cours de la dernière semaine de juin.

1. **Rythmes scolaires**

Comme vous le savez, un nouvel emploi du temps est prévu à la rentrée prochaine.

La Mairie prépare un document à destination des familles pour rappeler l’essentiel : les nouveaux horaires, les journées pour les TAP (3X1 heure), le fonctionnement de la garderie… Ce document sera transmis fin juin.



La Mairie a travaillé sur les tarifs de la garderie qui devront être validés en conseil : payants à partir de 16h45 les lundi, mardi, jeudi, et à partir de 16h15 le vendredi (tarif unique), gratuité le mercredi jusqu’à 12h30.

L’inscription aux TAP se fera à la période.

L’école de Vallans a choisi de passer à 4 jours, ils n’auront pas classe le mercredi matin. De ce fait, les enfants de Vallans inscrits au centre de loisirs resteront à Vallans jusqu’au repas, ensuite tout le monde sera regroupé à Epannes.

1. **Travaux :**

* Le nouveau bac à sable a été installé. Il y a une bâche pour éviter que les chats souillent le sable. L’ancien bac à sable servira de jardin pédagogique. Il serait important de le remplir de terre pendant l’été pour que nous puissions commencer les plantations à temps.
* Informatique : Nous avons pu avoir des postes informatiques récupérés de la MAIF. Nous les remercions. Ils ont été installés dans les classes de M. Dieumegard et Mme Charles.
* Pour rappel, des propositions ont été faites en concertation avec l’équipe enseignante auprès de la Mairie. Il s’agit d’améliorer l’équipement existant par l’achat en premier lieu de tablettes, qui profiterait à toutes les classes de la maternelle au CM2.

En second lieu, l’installation d’un nouveau TBI dans la classe de M DIEUMEGARD est demandée.

*Ce projet d’environ 5000 € pour 8 tablettes (avec casques, étuis, meuble de rangement, serveur) était inscrit au budget, et a été voté.*

* Une demande d’imprimante couleur a été faite en septembre dernier.

Grand besoin d’une imprimante couleur, notamment pour les classes de maternelle et CP, mais aussi pour les plus grands lorsqu’il y a des travaux en sciences ou en géographie. Actuellement, pas d’équipement à l’école.

* Exercice incendie : Suite au dernier exercice incendie au sein de l’établissement, des travaux étaient à prévoir.
* Le bloc incendie est toujours en panne côté maternelle.
* Formation des enseignants pour l’utilisation des extincteurs.
* Plans de localisation des points gaz, eau et électricité à réactualiser/mettre en place (locaux maternelle et Mme CHARLES + entrée)

TRAVAUX ETE

* La classe de Petite Section sera repeinte pendant les grandes vacances.
* Besoin de rideaux en CE2 CM1 et dans la 6è classe.
* Vider les classes des anciens postes informatiques qui ne servent plus et ne fonctionnent plus.
* Déménager la classe de Mme Charles côté maternelle, déplacer le Tableau Blanc Interactif. Les enseignants réaménageront ce qui sera l’ancienne classe des CP/CE1 pour en faire un lieu de réunion pour les équipes de suivi, les équipes éducatives, les prises en charges des professionnels comme la psychologue par exemple ou l’infirmière, les conseils des maîtres… Ainsi, l’ancienne classe des CP CE1 sera réservée à l’équipe enseignante et la « 6ème classe » sera réservée exclusivement au périscolaire.
* Nouvelles étagères dans le local de rangement de la cour.

**6- QUESTIONS DES REPRESENTANTS PARENTS ELUS**

Pas de savon dans les toilettes sous le préau ni de papier pour s’essuyer les mains : les enfants s’amusent avec le savon dans les flaques d’eau et lancent le papier au plafond. Le savon a été confisqué, il y a beaucoup trop de gaspillage.

Pour information, la Mairie va procéder à une rénovation et un réaménagement de l’école. Une réunion a déjà eu lieu entre les représentants de la Mairie, Mme Bernole et M. Brulé, la directrice de l’école, Mme Liégeois, et M. Careme Bertrand, directeur remplaçant CAP Accueil.

Un appel d’offre a été lancé. Des demandes de subventions sont faites.

Si les subventions sont suffisantes (à hauteur de 80%), le projet de réaménagement pourra se concrétiser.

Le contrat de Mme Poustay Carole, notre cantinière, se termine fin août, il semblerait qu’elle soit recrutée dans une autre commune.

Merci à tous.

Fin du Conseil d’Ecole à 19h02.